



éry

Urbain Gohier

MADE IN GERMANY



Comment les Allemands
pourront empoisonner Paris

L'ŒUVRE



9^e ANNÉE — N^o 42
220, Fg St-Honoré (8^e)
Téléphone 589.55

17 Octobre 1912
PAR AN : 10 FRANCS

A nos Lecteurs

* * *

Si l'*Œuvre* était riche, elle pourrait étendre et développer sa propagande à Paris et en province, contre les véritables exploiteurs du peuple, c'est-à-dire contre les Juifs, les Francs-Maçons et tous les Bons Apôtres de la Sociale.

Elle organiserait des tournées de conférences, des représentations théâtrales; elle éditerait des brochures populaires à *cinq* et à *dix* centimes; elle combattrait par tous les moyens les ennemis intérieurs, et convierait les bons Français à les « bouter » enfin hors de France.

Or, que faut-il, pour que l'*Œuvre* soit riche?

Il suffit que nos acheteurs au numéro, au lieu de payer chaque année cinquante-deux fois vingt-cinq centimes, soit **treize francs**, envoient un mandat de **dix francs** à l'administrateur de l'*Œuvre*, pour recevoir leur numéro tous les mercredis par la poste.

Il suffit, en d'autres termes, que nos lecteurs réguliers s'abonnent. Ce sera pour eux une économie, et pour nous un considérable accroissement de force.

Abonnez-vous à l'*ŒUVRE*.
Faites abonner vos Amis.



Comment les Allemands pourront empoisonner Paris.

* *

Dans la *Grande Revue* — trois ans après nous, tout le monde s'y met — M. Louis Bruneau a publié une étude documentée sur le développement de l'industrie chimique en Allemagne, et sur l'installation en France des sociétés allemandes à *façade française* pour la fabrication des produits chimiques.

Il signale notamment l'importance formidable de l'*Aktien Gesellschaft fur chemische Produkte*, qu'on appelle plutôt (du nom de son principal fondateur) la *Scheidemandel*. Siège social à Berlin, 35, Dorotheenstrasse.

La *Scheidemandel* produit des colles, gélatines et engrais. Après avoir acquis ou fondé dix-sept usines en Allemagne, après avoir annexé plusieurs entreprises similaires en Russie, en Autriche et en Belgique, elle s'est implantée en France; elle a acheté ouvertement, ou elle contrôle dans la coulisse, les établissements de cinq sociétés françaises: et

elle constitue de la sorte un *trust* d'où dépendront une multitude d'industries, soit pour l'écoulement de leurs déchets, soit pour l'acquisition de leurs matières premières, — et l'agriculture pour ses engrais.

Tous les déchets d'abattoirs et de boucheries vont aux fendoirs.

Avec les os, on fabrique la colle forte et les gélatines. La colle forte est employée par la menuiserie, l'ébénisterie, le cartonnage, la reliure, l'apprêt des tissus, la chapellerie de paille, etc. Les gélatines servent à l'alimentation, à la fabrication de certains papiers, etc.

Avec les os encore, on produit le noir animal, indispensable pour la raffinerie du sucre.

Avec les autres déchets de boucherie, on obtient des graisses alimentaires, des graisses industrielles, les suifs de stéarinerie, etc.

Le surplus est un engrais organique de grande valeur.

L'opération du fendoir consiste à isoler les graisses en noyant les déchets dans la benzine, qui les dissout. Quand on a recueilli les graisses, on récupère la benzine par distillation.

Ainsi travaillaient, chacune pour son compte, diverses sociétés françaises, dont la concurrence maintenait un équilibre profitable aux vendeurs de déchets comme aux acheteurs de graisses, de gélatines et d'engrais. Cet équilibre est détruit par la formation d'un *trust*, maître unique sur le marché.

Voilà le côté économique de l'affaire : il y a

déjà de quoi jeter l'alarme dans le monde industriel et dans l'agriculture.

Mais il y a un autre aspect de la question.

Et c'est l'*Œuvre* qui l'aura mis en lumière.

6

Les agents officiels de la *Scheidemandel* à Paris sont M. Wilhelm Heilpern, ingénieur allemand, et M. Georg-August-Théobald Roeamer, sujet autrichien, tous deux officiers de réserve dans les armées de la Triple-Alliance.

C'est à eux que MM. Verdier-Dufour, Tancrede et Cie (à Aubervilliers), Collette (à Nevers) et Georget (à Paris) ont livré une industrie nationale de première importance.

Une fois le *trust* en activité, les Allemands seront souverains sur le marché de la viande de boucherie. Car le prix auquel le boucher livre ses gigots et ses entrecôtes est lié au prix qu'il retire des déchets. Si le *trust* abaisse le prix des déchets, il faudra que le boucher paye moins cher les bêtes à l'éleveur, et qu'il vende plus cher la viande aux consommateurs.

D'autre part, le *trust* élève sans obstacle le prix des graisses, des gélatines, du noir animal ; il rançonne toutes les industries que nous avons énumérées ; il rançonne l'agriculture en élevant le prix des engrais organiques ; il rançonne le public français tout entier.

Comme les Allemands ont *trusté* déjà les mêmes matières dans une partie de l'Europe, il n'y a point de recours pour le consommateur de France.

L'élevage et la culture des céréales, gênés

d'un surcroit de dépenses, ne peuvent se soutenir que par le renchérissement des besoins et du blé.

Telles sont les répercussions dans la vie économique d'aujourd'hui.

Colles et gélatines, cela ne dit rien à première vue. En réalité, cela tient à tout. Maîtres des *colles et gélatines*, les Allemands commandent à la vie industrielle et à l'alimentation du pays.

Pour cette raison même, les maisons françaises de *colles et gélatines* représentaient une position stratégique très importante sur le champ de bataille économique. En les annexant, les Allemands héritent de leurs archives, c'est-à-dire des secrets les plus intimes de la vie industrielle et de la vie agricole en France.

Ils acquièrent un instrument d'espionnage redoutable : l'acheteur des os et déchets de viande a son entrée dans les casernes, dans les forts. Rien que par la pesée des déchets, il connaît l'effectif exact de chaque garnison. Il a des intelligences partout. Il pénètre la défense nationale à fond... par la cuisine!

Et voici comment, à la déclaration de guerre, les Allemands empoisonneront Paris.

C'est simple : une allumette y suffira. En *trustant* les os et déchets, ils vont cen-

traliser le traitement dans une immense usine, à Aubervilliers ; les autres usines, jadis concurrentes, seront fermées.

L'usine Tancrède, à Aubervilliers, emploie pour son travail *trois mille litres* de benzine. Les Allemands s'installent pour en employer *trente mille litres*, et traiter quatre cents tonnes de déchets par jour.

Leur outillage est considérable et parfait. Le fondateur de la société, Scheidemandel, n'était pas un équarrisseur, mais un fabricant de machines. C'est pour les placer qu'il a été amené à se rendre maître des usines. Plutôt que de faire la dépense féconde en achetant les meilleurs appareils, les industriels français ont vendu leurs maisons. L'Allemand y installe *son matériel* ; il y amène *son personnel*.

L'établissement monstre d'Aubervilliers, aux portes de Paris, ne serait pas seulement un établissement industriel où les Allemands gagneraient de l'or à volonté. Il serait une exposition permanente de leur outillage, pour les visiteurs du monde entier.

Et il tiendrait Paris **sous une menace de mort**.

Que la guerre éclate ; une allumette flambe ; les trente mille litres de benzine explosent ; l'usine est anéantie : et la capitale est infectée par quatre cent mille kilos de charogne, accumulés chaque jour sur la charogne des jours précédents, sans qu'il reste un moyen de s'en débarrasser.

Les abattoirs de la Villette et de Vaugirard, les boucheries de quartier, les forts, les ca-

sernes, seront autant de foyers d'infection. En quelques jours, Paris demandera grâce.

Depuis un an, dans l'*Action française*, Léon Daudet dénonce le Juif allemand Baumann, seigneur des Moulins de Corbeil, entouré d'ingénieurs et d'ouvriers allemands, qui affamerà le camp retranché de Paris rien qu'en « sabotant » son matériel allemand avant de disparaître.

Les Moulins de Corbeil, avec l'Allemand Baumann, c'est **la famine**.

Les fondoirs d'Aubervilliers, avec la *Scheidemandel*, c'est **la peste**.

J'ai vu l'autre siège de Paris et ses horreurs.

Le prochain ne durera pas longtemps !



Or, pour que le coup de la *Scheidemandel* réussisse, il manque une formalité.

Il faut l'autorisation administrative au dépôt de trente mille litres de benzine.

Les industriels français ont vendu aux Allemands tout ce qu'ils ont voulu : c'était leur droit.

Le gouvernement de la République *made in Germany* va-t-il vendre le reste ? Vendre Paris ? Vendre la défense nationale ?

C'est possible. Mais, maintenant que j'ai dit, c'est moins commode.

URBAIN GOHIER.



Quelques dates



Comme Gohier l'observe, c'est bien l'*Œuvre* qui a pris l'initiative de cette campagne contre « l'invasion allemande » que poursuivent aujourd'hui avec une ardeur si méritoire nos meilleurs confrères de la presse quotidienne. Si nous croyons devoir le faire remarquer, ce n'est pas seulement par un sentiment de légitime orgueil ; c'est aussi parce que certains journaux feignent de l'oublier. Le *Matin*, par exemple, dit tout, excepté qu'il nous emprunte nos articles.

Il nous fait là sans doute un honneur fort appréciable, et nous aimerais mieux évidemment en remercier M. Bunau-Varilla que de rechercher pour quelles raisons le Juif, dont il a cru devoir inscrire le nom en tête du *Matin*, tient absolument à le brouiller avec des journalistes qui n'ont que le tort d'être Français. Nous mettons notre coquetterie à nous montrer en toute occasion d'obligants confrères, mais nous nous faisons de la courtoisie cette conception peut-être surannée qu'elle doit être réciproque, et nous sommes aussi sensibles aux manques d'égards qu'aux

procédés galants. Car, si nous ne sommes pas Juifs, nous ne sommes pourtant pas assez chrétiens pour pardonner toutes les injures.

Cela dit, toujours sans la moindre amertume, donnons à nos nouveaux lecteurs quelques précisions chronologiques. Dans le numéro de l'*Œuvre* du 25 juin 1909, — c'est-à-dire il y a plus de trois ans (et plus de deux ans avant la catastrophe de la *Liberté*) — nous avons commencé à établir non seulement que nos poudres de guerre étaient sabotées, mais que les Allemands collaboraient à ce sabotage en nous fournissant des matières premières de qualité suspecte. Pendant deux ans (voir notamment les numéros du 4 novembre et du 23 novembre 1909, du 4 février 1910, du 2 novembre 1911), nous avons été les seuls à le dire et à le redire, et nous l'avons dit si fort qu'une instruction fut ouverte contre... les saboteurs de nos poudres de guerre? Pensez-vous! L'instruction fut ouverte contre moi. Mais après m'avoir convoqué à quatre reprises dans son cabinet du Palais de Justice, le juge d'instruction Chênebenoît, qui a de l'esprit, préféra ne pas insister et je bénéficiai (heureux veinard!) d'un non-lieu. Par malheur, à quelque temps de là, la poudre B parla encore plus fort que nous dans la rade de Toulon, et les trois cents cadavres des marins de la *Liberté* apportèrent à M. Chênebenoit trois cents preuves nouvelles de la véracité de nos dires. Il fallut bien cette fois nous entendre et nous donner raison. Et

si nous notons en passant que la puissante *Société de la dynamite* est aujourd'hui plus convaincue que nous de l'intérêt patriotique d'une telle campagne, c'est simplement pour bien marquer, à toutes fins utiles, que nous avons cessé de dénoncer la malfaïsance de la poudre B juste à l'heure où tant de bons apôtres se rencontraient pour instruire bruyamment le procès du monopole.

Quant à notre campagne contre l'invasion germanique, depuis notre numéro du 25 août, dont la couverture porte ce titre: **Les Allemands chez nous: comment ils colonisent la France**, il n'est pas de semaine où l'*Œuvre* n'ait consacré plusieurs pages à l'inquiétante concurrence faite à l'industrie et au commerce français par des Allemands à faux nez (ou à véritable nez juif). Vous trouverez l'essentiel de cette série d'articles, où nous avons passé en revue tous les genres de négoce et toutes les variétés de la pacotille allemande, dans les numéros du 6 avril, 4, 11, 18, 26 mai, 1^{er}, 8, 25 juin, 14 et 21 septembre, 5, 12, 19 et 29 octobre, 2 et 9 novembre (*le commerce français aux prises avec la concurrence allemande*), 14 et 28 décembre 1911, 18 janvier, 14 et 21 mars, 11 avril, 2, 9 et 23 mai, 20 et 27 juin, 4 et 11 juillet, 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 août, 5 septembre et 3 octobre 1912. Naturellement, comme notre campagne contre le favoritisme, comme notre campagne contre les saboteurs de la marine, cette campagne

contre l'invasion allemande devait nous ramener au Palais de Justice, et c'est en effet le 20 novembre prochain, à la neuvième chambre, que nous aurons l'avantage de nous expliquer avec une société allemande qui a commis l'imprudence de nous poursuivre. Mais les Knorr d'Heilbronn et les Springer de Hambourg, devenus les fournisseurs de notre armée, se croient sans doute tout permis. Nous tâcherons de leur prouver qu'il y a encore quelques Français en France, et des juges à Paris.

G. T.

Indigo 6184. — Merci; mais pourquoi ne pas vous nommer?

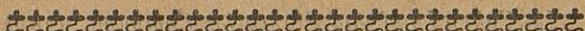
P. C. — Très intéressant. Nous causerions volontiers avec vous.

Les bons Ouvriers.

On nous écrit :

Je vous envoie par ce même courrier la somme de 40 francs pour quatre abonnements à *l'Œuvre*. — Vous ne m'expédieriez que trois abonnements; le quatrième, vous le ferez parvenir à un élève d'une école militaire à votre choix. Je fais cela pour vous aider un peu dans votre propagande.

Quand j'ai lu un numéro de votre journal, j'écris en tête de la première page blanche : « *cette brochure ne vous appartient pas; la remettre en circulation après lecture* » et j'abandonne la dite brochure sur un coussin du métro, ou dans un flacré, ou en wagon. C'est pour cette raison que je vous prends trois abonnements pour moi. Un de mes amis M. X..., désire s'abonner, vous pouvez lui écrire de ma part.



Mon Carnet

PAR

Urbain GOHIER

La rafle de l'argent français.

Il n'y a jamais de capitaux en France pour les grandes œuvres françaises. Mais toutes les entreprises étrangères, honnêtes ou non, viennent chercher ici l'argent dont elles ont besoin.

D'un seul coup, je reçois des circulaires qui offrent aux « gogos » français les titres de :

La *Compagnie Générale d'électricité du Sud-Espagne*, société anonyme « française » dont le conseil d'administration statutaire ne renferme pas un seul Français;

La *Société Immobilière des Bains de mer de San Stefano*, qui doit (Statuts, art. 3) exploiter « des stations balnéaires, hôtels, théâtres et établissements similaires dans toutes les villes de France... » La société est domiciliée en Suisse. Elle a pour promoteur un Juif de Russie nommé Schkaff, et pour administrateurs MM. Hermann Albert Marx (de Mannheim), Hans O. Widmer (de Zurich), Bernhard Flinsch (de Francfort);

La *Sociedad Argentina de Edificación*, lancée par la banque Louis Dreyfus (principal commanditaire de *l'Humanité*), ayant ses statuts chez M^e Baudrier, notaire à Paris... mais pas un Français dans son Conseil d'administration, composé surtout d'Argentins aux noms germaniques : Zuberbühler, Sepp, Sans, Otto Bemberg, etc.

La *Cuban Land and Plantation Company*, ayant son siège au Havre, mais pas un Français parmi ses administrateurs, tous Cubains ou New-Yorkais :

La banque Higgins et Bingen ;
La banque Maurice, Sam et Sigismund Recht.
Et c'est à jet continu, tout le long de l'année.

Autres rastas.

L'Egyptien Grégoire Cohilla rencontre sur le boulevard un Allemand et deux Belges, qui l'entraînent chez une prostituée belge et l'entolent. Peine de treize mois à cinq ans de prison (8^e Chambre, 7 oct.).

C'est la corruption « parisienne » !

Le 14 octobre, arrestation de Leopoldi, Branciotti, Untherhaerer et Lubacher, apaches ; arrestation de Fernando Ziveri et Lenteri, Italiens, de Païssa et Farré, Espagnols, qui se sont déguisés en policiers français (*ça, c'est drôle !*) pour dévaliser un cinquième rasta, Giordani.

Le 12 octobre, arrestation du baron Clément de Radowitz, parent des Hohenzollern, inculpé d'eseroquerie.

Le même jour, à la IX^e correctionnelle, condamnations à l'emprisonnement de Salinski, Russe ;

Bernhard, Russe ;

Minardi, Italien ;

Clemings, Yankee ;

Femme Constantinièdes, Turque ;

Femme Mitkiewicz, Russe ;

Femme Moraës, Portugaise ;

Les uns voleurs, les autres vagabonds, généralement frappés d'une « interdiction de séjour » que la police n'appliquait pas.

A la sortie de prison, le Juif Grumbach (ministère de l'Intérieur, sûreté générale) les naturalisera « Français de première classe ». Et nous les retrouverons dans l'administration ou dans la presse, aux bonnes places.

Le docteur Carrel... à New-York.

Un des prix Nobel pour 1912 est décerné au Dr Carrel.

Ce chirurgien français, fameux par l'audace et le succès de ses expériences sur la greffe animale et la greffe humaine, a dû se réfugier aux Etats-Unis.

L'Institut Pasteur est la proie des Métèques et Rastas. Selon leur menace, les Juifs *font sortir de France* les meilleurs Français.

“ Made in Germany ”.

Le *Matin*, d'un pas timide et de loin, suit l'*Œuvre* dans la campagne qu'elle a entreprise depuis trois ans contre l'invasion allemande. Le *Matin* se cantonne dans le domaine commercial, et il publie ses constatations sous cette rubrique anglaise : *Made in Germany*.

C'est-à-dire : « Fait en Allemagne ».

Outre les produits industriels, les fournitures de toutes sortes, il y a diverses choses considérables qui doivent porter la même étiquette.

Made in Germany, un Parlement qui est infesté de Reinach, de Goujon-Reinach, de Besnard-Brisach, de Delaroche-Paraf, de Renoult-Worms.

Made in Germany, une administration qui est

infestée de Grumbach, d'Hendlé, de Schrameck, de Gruenbaum innombrables.

Made in Germany, un gouvernement où Steeg est ministre parce qu'il vient de Berlin; où Briand est ministre parce qu'il a prêté son nom à un Allemand de Francfort pour signer le rapport sur la séparation; où Poincaré est président du conseil parce qu'il a, comme ministre des finances, couvert les tripotages énormes de la succession Rothschild.

Made in Germany, une presse où les postes de direction sont confiés à des métèques, pour « fabriquer » l'opinion publique selon l'intérêt de l'étranger; une presse où les écrivains français sont boycottés, quand ils refusent de danser devant l'Arche et d'astiquer le Chandlier à sept branches.

Made in Germany, une magistrature où l'on avance par bonds quand on se déclare décidé à protéger, en France, l'élément étranger contre l'élément français.

Made in Germany, leur République importée dans les fourgons prussiens, consolidée par l'accord de Bismarck, du métèque Gambetta et du Badois Spuller chez Henckel de Donnersmarck, premier bourreau de l'Alsace.

Si ce régime-là n'est pas « fait en Allemagne », les mots n'ont plus de sens.

Nous voulons, nous, une République consentie par tous les Français, organisée et gouvernée par des Français, alors qu'il suffit d'avoir du sang français dans les veines et de l'honneur au cœur, pour être outragé, traqué, réduit à la condition de paria.

Si le *Matin* profite de ces suggestions pour sa rubrique *Made in Germany*, la multitude des Français obtus ou avachis commencera peut-être d'ouvrir les yeux. Mais...

“ Petits Mémoires...”

Henry de Bruchard, qui dirige maintenant le *Midi royaliste* à Toulouse, faisait partie de la phalange dreyfusarde à l'*Aurore*, pendant la terrible Affaire.

J'ai expliqué vingt fois comment et pourquoi je me trouvais là, et ce que j'y voulais tenter. D'autres y étaient pour des raisons différentes. Les malins, Clemenceau et sa bande, y étaient pour l'argent du Syndicat. Henry de Bruchard s'y jeta « par dégoût du monde conservateur »: et je ne conçois guère comment il a pu surmonter depuis un sentiment si justifié. Dans la bagarre, il avait pris sous sa protection spéciale le vidame de Hault de Pressensé, qu'il abrita souvent contre les horions.

Sous ce titre, *Petits Mémoires du temps de la Ligue*, Bruchard raconte ses souvenirs de 1896 à 1901, et ses promenades dans les salons, dans les cénacles, dans les journaux dreyfusards. Il les raconte avec beaucoup de verve et sans apôtré.

J'y note les pages relatives à la tentative d'assassinat commise sur Labori, pendant le procès de Rennes. Comme l'enquête de Maurice Barrès, comme les paroles mêmes échappées à la victime dans un moment de colère, le témoignage oculaire de Bruchard corrobore ma conviction : l'assassinat de Labori fut un crime de police, un crime d'Etat, délibéré en conseil de guerre dreyfusard, et commandé par Waldeck-Rousseau. Ce fut une des infamies sanguinaires qui rendirent inamovible le chef de la police, quel que pussent être ses méfaits ultérieurs.

Labori voulait la belle bataille; la bande Waldeck-Dreyfus-Reinach voulait la paix par

les transactions, les maquignonnages et la corruption. D'autre part, Waldeck redoutait l'ambition politique, le talent et l'énergie de son grand confrère. Enfin Waldeck, l'homme aux yeux sans regard, le dépravé cynique, n'en était pas à son coup d'essai dans la carrière du crime.

« Ce coup de pistolet vaut une plaidoirie ! » s'écria M. Claretie dès la nouvelle parvenue dans la salle du Conseil : Labori gênait...

Labori, gisant à terre sur le quai, ne trouve pas de secours immédiat dans ceux qui l'approchent, agents de la sûreté ou gendarmes en vélo, et l'assassin peut impunément traverser la place Laënnee, *gardée d'habitude, mais qui ne l'est pas ce jour-là*, et filer vers les bois de Cesson où personne, en raison de recherches peu sérieuses, ne s'avisera de le découvrir.

L'homme avait, au dire de témoins sérieux, guetté Labori pendant deux jours. Il savait donc que sa maison était surveillée par deux gendarmes à toute heure, et cependant, sans hésiter, de ce pas réglé pour ménager son souffle en conservant sa distance, il va contourner cette maison ! Il sait donc que, ce jour-là, pour la première fois, les gendarmes seront partis.

Le coup fait, l'assassin pouvait être facilement rattrapé ; Bruchard, le colonel Picquart, le beau-frère de Picquart et le valet de chambre de Labori seraient de près le misérable. *Mais les policiers firent rebrousser chemin aux poursuivants.* Et c'est après un long intervalle de temps que le procureur de la République voulut bien ordonner aux gendarmes de se mettre en chasse.

L'assassin court toujours.
Comme l'assassin de Barrême.
Comme l'assassin de Syveton.
Comme l'assassin de Steinheil et de Mme Japy.

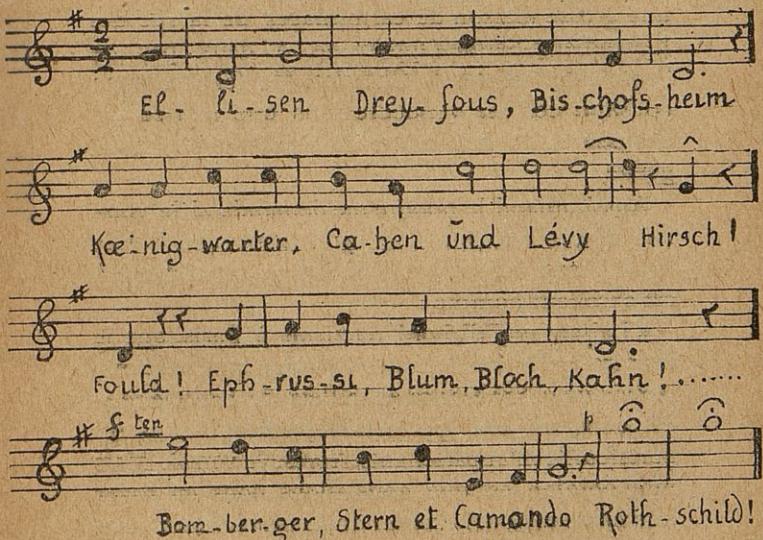
Et le buste de Waldeck-Rousseau, tout doré, s'élève aux Tuileries, sous la garde des policiers qui auraient dû passer les menottes à l'original...

Enfin, j'espère encore que l'éloge de Waldeck-Rousseau, sera prononcé solennellement devant le barreau de Paris sous le bâtonnat de Labori. On nous l'avait promis. On a donc peur ?

URBAIN GOHIER.



L'Hymne national d'Israël



Le petit capitaliste

Monologue à dire par un million de Français.

Vers l'an 1908, m'advint l'héritage d'un vieil oncle. Sa maison, ses terres vendues, l'argent partagé entre les cohéritiers, il me revint, pour ma part, en billets de banque, la somme de sept mille 575 francs 60 centimes. Je tremblai d'émotion quand le notaire me les remit.

Je gagne 175 francs par mois aux écritures dans une grosse maison de cartonnages de la rue des Lavandières-Sainte-Opportune, à deux pas de l'entrée des artistes du Châtelet. Ma femme gagne 90 francs comme vendeuse dans une maison de chaussures du boulevard de Strasbourg, plus la gueule.

Aussi, quand le notaire me demanda si je voulais placer ces fonds, et qu'il avait une bonne hypothèque à 5 % à me proposer, répondis-je à cet excellent homme :

« Laissez-moi d'abord retourner à Paris, que je montre ça à ma femme. Comme moi, elle n'a jamais vu 7.575 francs en billets de banque réunis dans un seul portefeuille, surtout dans un portefeuille m'appartenant. Après, je verrai. Mais mon opinion est que nous allons nous en payer une bosse et nous la couler douce pendant un an. »

Pas du tout !

Ma femme bondit à cette proposition. Elle est

du Limousin ; elle est terrienne ; elle a le sens de l'économie ; moi, je suis parigot.

— Manger en godailles le pain de nos vieux jours, la dot de nos filles ! Tu es criminel ! me dit-elle. Il faut acheter de la terre ! Ecris au notaire pour ça !

Le notaire répondit en proposant de nouveau son hypothèque à cinq pour cent et en comparant les avantages de ce placement avec les ennuis d'avoir de la terre. La terre ne rapporte que du 2 % et demi. On a des embêtements avec les fermiers. Enfin, on est écrasé d'impôts. Joséphine, ma femme, me dit :

— Il a raison, le notaire. La terre, c'est une sale affaire quand on ne la cultive pas soi-même. Or, tu ne saurais pas !...

— Alors ! Nous prêtons sur hypothèque ?

Nous allions prêter sur hypothèque, quand un de mes collègues de la maison de cartonnages qui a un frère dans une succursale du *Crédit indéfectible* me dit comme ça :

« Mais il y a des titres qui donnent du cinq pour cent aussi bien qu'une hypothèque ! Et on les vend quand on veut ! Et on peut emprunter dessus ! »

Je causai de ça à Joséphine. Nous en causâmes de longs soirs. Et je commençais à être très embêté de ces 7.575 francs. Les dépenser, c'était se procurer des joies. Les économiser, c'était une source de soucis. Et ce n'était pas fini !

Un jour, j'allai au *Crédit indéfectible*.

— Monsieur, dis-je à un employé, j'ai 7.575 fr. qui m'embarrassent. Je veux les placer en cinq pour cent !

— C'est facile !

— Qui ! Mais on m'a donné un tuyau. Il y a la guerre à craindre dans les Balkans. Je ne veux pas de fonds d'Etat ayant un rapport quelconque avec ces Balkans que je ne connais pas, mais qui doivent, dit-on, ficher le feu à l'Europe !

— C'est très sage, monsieur. Donc, pas de Serbe, pas de Bulgare ! Pas de fonds helléniques ! Pas même de Russe, d'Autrichien ni d' Ottoman !... Eh bien ! Ecoutez : vous pourriez placer 2.000 francs en rente française ! Voilà du solide... Mais ce n'est que du 3 % !

— C'est embêtant ! Mais enfin, si c'est solide !... Pourtant, je voudrais me rattraper sur d'autres fonds pour faire une moyenne de 5 %.

— J'ai votre affaire !... Il y a en Malaisie...

— C'est loin des Balkans ?

— Je vous crois ! A l'autre bout du monde... Il y a en Malaisie une affaire de caoutchouc colossale... Vous connaissez l'avenir du caoutchouc avec les autos, les ballons, les vêtements imperméables. L'affaire est prospère. Elle donne du 7 %... Voulez-vous risquer ?

— Ça colle ! Mettons 1.500 francs en caoutchouc de Malaisie ! Pour le reste, je vous dirai que, rapport à ma femme qui croira que ce caoutchouc de Malaisie n'existe pas, parce qu'elle ne l'a pas sous les yeux, j'aimerais autant le placer en choses tangibles : Nord-Sud, Métro, Tramways... Ça se voit ! On sait que ça existe...

— Rien de plus facile ! Voulez-vous aussi des Chalets de nécessité ?

— Non ! Ça me dégoûterait un peu d'avoir de l'argent là-dedans !

— A votre aise !



Joséphine grogna un peu pour le placement en caoutchouc, mais le Nord-Sud la rassura. Elle

monte dedans tous les jours. Elle en devenait propriétaire. Elle en était très fière.

Il nous naquit une fille. Avec une qu'on avait déjà, ça faisait deux. On eut besoin d'argent pour la sage-femme, le médecin, la petite ayant été malade. Une cure fut jugée utile.

— Va emprunter sur tes titres ! me dit Joséphine.

— C'est juste, au fait !

J'empruntai mille francs. Le *Crédit indéfatable* prit en gage tout mon magot. Mais les revenus étaient appliqués au remboursement. Tout doucement, automatiquement, la dette s'amortirait et nous conserverions le capital, la dot des petites.

V'là ! La guerre éclata.

— Quel bonheur ! pensai-je, d'avoir évité les titres balkaniques.

Mais soudain, ô stupeur ! La rente française, si solide, dégringola. Pourquoi ? Le caoutchouc de Malaisie tomba à rien ! Pourquoi ? Il n'a aucun rapport avec la Turquie ni la Serbie. Les nègres qui le récoltent ignorent jusqu'au nom du Monténégro et n'ont même pas lu la lettre fulgurante de d'Estournelles au roi de ce pays.

Le Nord-Sud s'effondra. Pourquoi ? Il s'arrête à Pigalle, et ne va pas même jusqu'à Vienne !

Les tramways de Bordeaux montèrent, eux. La crise balkanique les favorisait, sans doute. Malheureusement, j'avais pris des Tramways de l'Est-Parisien qui s'affaissèrent. Pourquoi ?

Seuls, les *Chalets de nécessité* montèrent, effet de la panique, sans doute. Et j'en avais refusé ! Joséphine n'en mangeait plus, n'en dormait plus !

— Attendons que ça remonte, lui dis-je. Ces ens-là ne se flanqueront pas toujours des volées !

Ils peuvent d'ailleurs bien crever tous jusqu'au dernier, et le plus tôt sera le mieux!

0

Mais le *Crédit indéfectible* me fit appeler :

— Vos titres ont baissé considérablement, me dit-il.

— Je le sais fichre bien!

— Notre gage n'est, par conséquent, plus suffisant pour garantir votre dette. Avez-vous d'autres titres à nous donner en garantie?

— Non!

— Alors, nous allons vous vendre d'office pour nous rembourser. Vous aurez le surplus!

Et ils firent comme ils disaient! Mes 7.575 fr. de titres furent vendus pour 4.425 francs. Le *Crédit indéfectible* reprit ses mille francs, avec les intérêts d'un an, soit 1.060 francs. On me remit : 4.425 tr. — 1.060 = 3.365 francs.

— On va les replacer! me dit ma femme.

— Ah! non! m'écriai-je. Je reconnaiss bien là l'esprit d'économie de la femme française qui fait marcher les Caisses d'Epargne, mais je le considère comme désastreux.

— Alors, qu'est-ce que nous allons en faire?

— Une godaille! Et radicale, celle-là!... On n'entendra plus parler de cet argent! Tu comprends, Joséphine, voici ce qui se passe : la terre, le gouvernement l'écrase d'impôts pour qu'on n'en achète plus et qu'on se jette sur les titres. Alors, les ministres et leurs copains n'ont plus qu'à se baisser pour les ramasser. Ce sont eux et leurs Q. M. qui font ou laissent faire une baisse, dans laquelle la guerre n'est pour rien du tout, mais simplement un prétexte à filouterie : à preuve le caoutchouc, à preuve le Nord-Sud qui n'avait pas de motif de baisser, et qui pouvait

tout aussi bien monter que les Tramways de Bordeaux, le saligaud! On dit que la Bourse va maintenant remonter. Ça me fait une belle jambe! On dit aussi qu'il y a un million de petits capitalistes français dans mon cas... Ça ne me rend pas mon argent! Mais ce qui me console un peu, là-dedans, c'est que j'avais, mieux que toi, vu la vraie destination de cet argent : il était fait pour la godaille. Malheureusement, cette godaille, au lieu d'être faite par nous, sera faite par les ministres, les Juifs, les Q. M., tous les boursicots de la politique et de la finance.

Dépêchons-nous de manger notre part, où ils nous « boufferont » tout!

JEAN DRAULT.



L'ŒUVRE dit tout ce que ne disent pas les autres.

L'ŒUVRE est le seul journal qui ne soit relié à rien par aucun fil.

L'ŒUVRE ne dit jamais d'injures ; la vérité lui suffit.

L'ŒUVRE est le supplément indispensable de tous les journaux, quels qu'ils soient.

Les imbéciles ne lisent pas *L'ŒUVRE*.



LES ALLEMANDS CHEZ NOUS

Les fourriers de l'invasion.

On nous écrit :

Il existe à Montereau une Société allemande pour la fabrication des produits pharmaceutiques et chimiques, dirigée par Herr Moerck. Tous les employés et contremaîtres sont Prussiens.

Bien que cette usine périclite, de l'avis de tous les habitants, elle étend ses constructions qui se trouvent au confluent de la Seine et de l'Yonne. Isolée par suite de cette situation topographique spéciale, on ne peut y entrer sans sonner, et la concierge ouvre la porte qui est très verrouillée; il faut parlementer, décliner ses noms ses qualités avant d'être reçu.

Enfin, cette société vient d'acheter des terrains incultes le long de la ligne de l'Est; elle va les faire remblayer pour établir un quai de débarquement sur l'Yonne.

Tout cela paraît très bizarre aux Montereais.

Humour teuton.

D'une lettre :

« Essayez donc de vous procurer le timbre-réclame de Continental pour ses talons tournants. Cela représente simplement un énorme soulier qui écrase Paris.

« Coïncidence ou Symbole? »

Ouvriers agricoles.

Autre lettre :

Il existe dans la Côte-d'Or une agence qui se charge de fournir des ouvriers agricoles aux différents fermiers de la région.

Deux fois par an — en mars et septembre — cette agence reçoit 500 à 600 individus qui se disent Polonais et dont on ne sait guère qu'une chose, c'est qu'ils ne savent pas un mot de français.

Réunis dans un hôtel de Dijon, ils y reçoivent la visite des employeurs qui examinent et choisissent les hommes à leur convenance.

Un contrat est passé; l'agence touche de 60 à 80 francs par homme. Celui-ci est embauché moyennant la somme de 360 francs par an — nourri et couché.

Au bout de l'année, cet ouvrier est libre de renouveler son contrat ou de retourner dans son pays — ce qui arrive rarement d'ailleurs — soit parce que quelque peccadille l'en empêche, soit — surtout — pour éviter le service militaire.

Si le même fait se produit dans tous les départements, veuillez calculer ce qu'il entre ainsi d'étrangers en France, et quels étrangers!

Quant à l'ouvrier français, qui demande du travail avec un salaire suffisant pour ne pas mourir de faim, on devine la réception qui lui est faite...

UN PROLÉTAIRE CONSCIENT.

Nous attirons spécialement sur ce point l'attention de la Bataille Syndicaliste. Que pensent les ouvriers français de cet avilissement des salaires par les immigrants?

Il faut, naturellement, répéter pour l'industrie ce qu'on nous dit ici de l'agriculture.

C'est encore une « bonne blague » de Jaurès et des intellectuels de l'Affaire de faire accroire au prolétariat qu'il y a antinomie entre le socialisme et le nationalisme.

Ne parle pas, Jaurès...

Le « Comité intersyndical de contrôle des travailleurs étrangers » a adressé à M. Jean Jaurès, le premier octobre, la lettre suivante, que l'Humanité n'a pas encore publiée :

Décidément, votre internationalisme vous aveugle : votre journal *l'Humanité* publiait, il y a quelques jours, un article criminel, le mot n'est pas trop fort, intitulé « *Made in Germany* ».

Il faut ne rien connaître aux intérêts de la classe ouvrière française pour écrire des énormités pareilles. Nous avons la prétention de mieux connaître nos intérêts, nous, ouvriers qui peinons, l'outil au poing, pendant que vous polissez des phrases et nous protestons de toutes nos forces contre cet article.

Comment ? Vous constatez tous les jours des chômes dans toutes les industries françaises ; tous les jours, nous nous plaignons de voir notre ouvrage volé par des étrangers qui avilissent nos salaires, et vous avez le toupet d'écrire, ou de faire écrire par les rédacteurs de *l'Humanité* « qu'acheter des marchandises françaises, fabriquées en France, c'est de l'entolage public ».

Faites donc de la littérature pour ceux qui ont du temps à perdre, mais ne vous occupez pas de questions économiques : vous n'y connaissez rien. Chaque fois que vous y touchez, c'est pour nous enlever un morceau de pain de plus.

C'est au nom des 146 Syndicats dont nous sommes l'émanation, que nous ne vous l'envoyons pas dire, Monsieur Jaurès.

Le Secrétaire,
(Signé) E. LEMAZURIER.

Du Matin :

L'opinion française commence à s'alarmer

La protestation contre l'infiltration déloyale des produits allemands anonymes ou parés d'un nom français se fait chaque jour plus haute. C'est toute la presse d'opinion, sans distinction de parti, qui se met à dénoncer le danger économique de cet envahissement sournois.

Voici la *Libre Parole* qui nous apprend que la plupart des grandes maisons de machines à coudre sont allemandes ; qui raconte comment du papier à cigarettes aux couleurs françaises, prétendu « *made in Paris* », arrive en droite ligne d'outre-Rhin ; qui rapporte, d'après la *Grande Revue*, la formidable organisation des maisons de produits chimiques germaniques pour l'exportation en France.

Voici l'*Action Française*, qui continue sa campagne contre l'espionnage allemand et qui signale l'occupation par nos adversaires de points stratégiques importants.

Voici l'*Autorité*, qui nous instruit de la provenance germanique des antennes et des appareils de télégraphie sans fil de la tour Eiffel ; de la faveur scandaleuse dont jouit auprès des administrateurs la société Koerting, de Hanovre.

Enfin voici le *Radical*, qui commentant notre information sur la découverte de M. Julien Béthenod, rapporte cette coïncidence étrange. Le jour même s'est constituée une pseudo-société *française*, la « *Compagnie universelle de télégraphie et de téléphonie sans fil* » pour l'exploitation de l'appareil du professeur allemand Rudolf Goldschmidt. Cet appareil repose justement sur le principe de l'invention de M. Béthenod !

Le Radical relève la participation du capital allemand dans cette affaire par l'intermédiaire de la Commerz und Disconto Bank ».

On voit que le mouvement de réaction contre les procédés du commerce allemand commence à s'emparer de l'opinion française.

Mais on remarquera également que, dans cette énumération, l'*Œuvre* est omise avec soin, comme toujours.

Tais-toi, tu m'affoles !

Dans nos articles sur les maisons Knorr et Springer, reproduits à peu près textuellement par le *Matin* sans indication d'origine, nous avons montré combien il est facile aux Allemands de fonder des sociétés anonymes « francaises » pour nous inonder plus aisément de leur camelote.

Mais il en est d'autres qui ne recourent pas à ces subterfuges, et nous ne pouvons que les en féliciter. Ces industriels d'Outre-Rhin ne comptent que sur la séduction de leurs prospectus pour nous imposer leurs produits. C'est ainsi que la maison Franz Zschenderlein, de Leubnitz-Werdau, Saxe, nous recommande sa « graisse adhésive » en ces termes lyriques (on a même visiblement essayé de les ajuster en vers français) :

Sans crainte commandez ma graisse adhésive
Qui assure des courroies la marche décisive.
Des courroies rajeunies elle prolonge les ans
Et des fins commerçants améliore les bilans.
Un risque pour l'acheteur est impossibilité;
Voici mes conditions : trente jours à l'essai!

Je ne sais pas pourquoi, mais je les aime
encore mieux quand ils parlent allemand...



EN SCÈNE !



La comédie commence par un mariage. M. Arnyvelde épouse Mlle Henriette Sauret.

Nos lecteurs ne sont pas les lecteurs du *Gil Blas*; ils sont donc fort excusables d'ignorer M. Arnyvelde et Mlle Sauret. Ils me permettront de leur présenter en quelques mots les deux personnages.

M. Arnyvelde est un jeune homme qui fut compromis il y a quelques années dans une fâcheuse histoire, l'affaire de la « Courtisane ». Comme il n'avait pas encore l'âge de raison, il fut acquitté comme ayant agi sans discernement : son complice, un vieux récidiviste nommé Jules Claretie, fut jugé plus sévèrement et n'a pas encore purgé entièrement sa peine.

Quant à Mlle Henriette Sauret, elle est fille d'officier supérieur, et elle était déjà femme de lettres avant d'être celle de M. Arnyvelde. La qualité de fille d'officier supérieur confère une réelle supériorité dans tous les genres, fémininse masculin, littéraires et artistiques.

J'ai connu à Montmartre une fille d'officier supérieur qui avait dans sa spécialité un inappréhensible talent. Et pourtant, elle appartenait à un monde inférieur (exactement de moitié) à celui où est née Mlle Sauret... En outre, le père de cette personne, à ses moments perdus, tirait le cordon dans une loge de la rue Pigalle.

Combien doit être plus talentueuse (si j'ose parler la langue du *Gil Blas*) Mlle Sauret, fille d'un véritable général, d'un général dignitaire de plusieurs grandes loges dont auctine n'est une

logie de concierge, titulaire de plusieurs cordons qui ont entrebâillé bien des portes de journaux (les lecteurs, eux, se sont chargés de bâiller tout à fait).

Racontions maintenant la noce, dont le journal de MM. Merzbach nous trace un inoubliable tableau :

Il y avait là les généraux Dalstein, Percin, Rouvier, Regnault, Desoille, les colonels Picard, Ferry, Rot, Mary, Nerel, le lieutenant-colonel et Mme Lauth, le commandant et Mme Schmoll, le commandant et Mme Kahn, le commandant Jacquot (qui a certainement déjeuné, car les casseroles ne manquaient pas.)

Il y avait aussi Mme Saül Merzbach, M. George Merzbach, M. René Blum, M. Goldschmith, comte et comtesse Sternberg d'Armella... J'en passe et des Meyer !

Le chef des informations du *Gil Blas* a eu l'ingénieuse idée de faire rédiger le compte-rendu de la petite fête par les jeunes époux eux-mêmes, ainsi que leurs impressions intimes.

Ma foi, si le jour de mes noces, un reporter était venu me tirer par la manche et exiger de la copie, je n'aurais pas eu besoin, pour lui répondre, d'être assisté de six généraux et de dix-sept officiers supérieurs... Un seul général m'eût fourni le seul mot constituant la réponse nécessaire et suffisante (un général qui est mort depuis longtemps).

Mais M. et Mme Arnyvelde, n'ont rien évoqué de semblable ; ils ont simplement, si j'ose dire, passé le papier. Ils ont pris chacun un crayon, et, sur le dos d'un menu, ont tracé deux petits morceaux littéraires, d'un goût exquis.

Nos lecteurs, qui apprécient les belles choses, me

sauront gré de leur en souligner les plus remarquables passages.

La jeune épouse écrit ceci :

Parmi des fleurs, visages frais, et des visages, fleurs intelligentes, je revêts la parure blanche, les dentelles frêles, les guirlandes. Les regards m'entourent, tendres et vigilants.

D'une image aussi neuve qu'audacieuse, il résulte que les généraux invités, gracieusement comparés à des fleurs intelligentes, n'avaient pas des visages frais... Mais il faut savoir gré à Mlle Henriette Sauret de nous avoir rappelé sous forme originale le premier couplet de cette chanson du *Petit ébéniste* qui fit autrefois la joie de nos pères :

*Que j'aime à voir, autour de cette table,
Des artilleurs !
Des prosateurs !
Des femmes-auteurs !
Que c'est comme un bouquet de fleurs ! (bis)*

Et Mlle Sauret continue :

Je descends, chaussée d'argent ; l'escalier se transforme soudain en un perron de miracle, le trottoir est changé en sol de marbre. Je monte dans l'automobile qui se croit, certes, carrosse, et qui m'emporte légèrement.

Et c'est amusant.

Oh oui ! Mme Arnyvelde ne se doute pas à quel point c'est amusant.

Voici la mairie qui est peut-être, à présent, un temple de conte avec ses buissons verts et sa salle de cramoisi et d'or. Voici un monsieur superbe, un monsieur bien plus beau que les autres, avec une écharpe large qui a du bleu et du rouge, insigne soyéux et éclatant.

Evidemment, les époux Arnyvelde ont été unis, pas à la mairie du 9^e, mais dans un temple de conte oriental... le temple de la rue Mardrus. Et le style (celui de la dame comme celui du temple) se ressent de cette ambiance.

Un monsieur bien plus beau que les autres...
c'est extrêmement poli pour les invités.

Si ce monsieur « plus beau que les autres » avait du bleu à son écharpe, c'est par une attention délicate et particulière : c'est pour que l'écharpe fût assortie à la couleur des bas de la mariée.

Avalons d'un trait la fin de ce roman vécu :

Devant lui je m'assis sur un grand fauteuil de velours, à côté de moi il y a un jeune homme brun, un prince certainement.

Le monsieur à l'écharpe nous parle avec douceur, dans le silence immense d'une foule.

Il nous interroge.

— Oui... Oui...

Voilà, je suis mariée avec le prince.

Et c'est émouvant !

Voici la grande salle d'un palais. Voici la lumière, la multitude. Des mots ! que de mots ! que de sourires, de prunelles brillantes.

Le prince me prend par la main, il me conduit vers les admirations, et les miroirs crient profusément mon image, les lueurs, les gens...

Et c'est magnifique.

Mais plaisir, émotion, splendeurs sont jetés à poignées, toute notre gloire fut égalée par ce que je vis à ma portière de princesse, et au long de ma route, la couronne des petites figures, et des petits suffrages, parce que j'entendis le murmure des gamins, les gavroches, et les ouvrières avec leurs braves yeux et leurs têtes pressées : « Elle est gentille, elle est gentille, la mariée !... »

HENRIETTE SAURET-ARNYVELDE.

« Elle est gentille, la mariée ! » C'est l'avis de la principale intéressée. Mais voyons ce qu'en pense l'heureux époux. Car M. Arnyvelde a aussi rédigé un petit chapitre d'autobiographie qui n'est pas, si j'ose dire, dans un sac.

Voici ce qu'il a écrit au dos du menu (que le Dieu d'Abraham et de Jacob me change en statue de sel si je me permets d'y changer un mot !)

Vous voulez des impressions. En ce moment ? J'ai grande envie d'aller un instant au buffet... J'ai faim...

Mais une des glaces de la vaste salle où nous recevons nos amis me renvoie l'image de ma femme... Voilà ma faim passée...

Et la vue de Mme Arnyvelde n'a pas seulement coupé l'appétit à M. Arnyvelde. Il faut croire qu'elle lui a coupé autre chose... Car, lorsqu'il s'est agi de signer le registre de l'Etat-Civil du 9^e arrondissement, M. Arnyvelde, probablement distrait, certainement ému, a écrit son nom comme suit :

André Lévy.

Passons maintenant du domaine de l'histoire dans celui des potins mondains. M. et Mme Arnyvelde ne nous en voudront pas plus d'une publicité supplémentaire.

Le lendemain du grand jour, le chef des informations d'un journal très parisien s'est présenté au Palace-Hôtel où étaient descendus les jeunes époux. Il a recueilli la suite de leurs impressions. La publication de ce document, qui du reste sera illustré de reproductions photographiques, promet au lecteur le plus vif intérêt.

Disons seulement aujourd'hui que Mme Arnyvelde trouve à M. Arnyvelde un incomparable talent, qu'elle trouve aux garçons du Palace-Hôtel des visages de *fleurs intelligentes* et que le maître d'hôtel est un maître d'hôtel *bien plus beau que les autres*.

M. Jules Claretie a retenu par télégramme la première pièce en vers qui sera écrite par le fils des Arnyvelde. Comme il serait déraisonnable d'y compter avant une quinzaine d'années, d'ici-là M. Le Bargy et Mme Sarah Bernhardt auront le temps de rentrer aux Français ; ils créeront donc les principaux rôles de cette pièce attendue avec curiosité par le monde des théâtres.

G. DE LA FOUCARDIÈRE.



Pour tout ce qui concerne la publicité, l'Administration de l'Œuvre décline toute responsabilité.

BULLETIN

Il serait, présentement, bien malaisé de se prononcer d'une façon un peu précise sur ce qui va se passer sur le marché financier dans l'avenir très immédiat. Sa tenue est, en effet, pour une bonne part, subordonnée aux événements qui se déroulent au jour le jour et dont, à distance, l'on ne peut se rendre un compte très exact, ni dégager ce qu'elles peuvent avoir de plus ou moins tendancieux.

Nous écrivons « pour une bonne part » seulement, parce que en dehors de tout événement, par la seule force des choses, un marché surchauffé comme l'a été le nôtre depuis si longtemps devait donner lieu à des fluctuations assez brusques et de quelque ampleur, à un moment donné : la conflagration dans les régions balkaniques a simplement précipité le moment.

D'autre part, la baisse entraîne la baisse. En présence des indications favorables répandues peu auparavant touchant l'activité de la campagne d'affaires de fin 1912, beaucoup de spéculateurs à la hausse s'étaient de plus en plus chargés, en prévision du mouvement en avant que tous se plaisaient à annoncer. Cette prévision ne s'étant pas réalisée, bien au contraire, il en est résulté, pour ces spéculateurs, la nécessité de s'alléger sans retard, sous peine de se trouver, aux très prochaines liquidations, en face de soldes débiteurs à régler trop considérables. D'ailleurs, les intermédiaires, pressentant le danger, n'ont pas pu ne pas provoquer un certain nombre de ces réalisations.

Parallèlement, le comptant était vendeur ; ne fallait-il pas vendre du papier sur ce marché pour être en mesure de solder les prochains comptes de liquidation ? Ces ventes, en assez grand nombre, se produisant à un moment où la demande est fatalement peu active, ne

pouvaient pas ne pas contribuer à un recul plus accentué des cours des titres les plus en vue.

Il semble toutefois qu'à l'heure actuelle, et à moins d'événements d'une exceptionnelle gravité, l'on a atteint les cours les plus bas qu'il faille raisonnablement envisager. L'on semble assez bien placé pour éviter une réelle panique, après les dégagements qui ont eu lieu depuis plusieurs séances. Et il suffira de la moindre éclaircie pour provoquer une reprise à laquelle aideraient les rachats du découvert qui s'est formé, comme toujours dans les cas analogues. Cela d'autant que le comptant recommencera alors à acheter.

Mais que l'on remonte, à très bref délai, aux plus hauts cours précédents, nous ne saurions l'affirmer, parce que ces cours étaient, encore une fois, le plus souvent exagérés d'une part, et, d'autre part parce que l'alerte aura été assez chaude pour engager les plus hardis à montrer quelque circonspection.

En ce qui touche les nouvelles affaires, les événements n'ont pas retardé absolument toutes les introductions, mais il en est, parmi les rares qui se soient produites, qui peuvent paraître singulièrement inopportunnes ; par exemple, celle des actions de la Société Industrielle « Eridania » qui l'est, en effet, et à d'autres égards encore. Il s'agit d'une entreprise italienne et toute industrie en Italie devra se ressentir de la guerre italo-turque ; il s'agit d'une entreprise sucrière, et celles que nous connaissons déjà ici sont d'une prospérité plutôt discutable ; puis, l'on sait, de plus, depuis peu, avec quelles manœuvres spéculatives elles ont à lutter à l'occasion. Enfin les titres en question sont introduits au-dessus de 800 francs, c'est-à-dire avec une majoration de plus de 700 % ! Il est évident que, s'il s'agit réellement d'une bonne affaire, il est regrettable que la maison Schulmann n'ait pas pensé à en offrir les actions plus tôt à nos capitalistes et surtout avec une majoration moins exorbitante : celle-ci autorise à croire que le plus gros bénéfice est pour les vendeurs d'actions *Eridania* et non pour les acheteurs. A voir le peu d'animation du marché du titre, on doit penser que les acheteurs se montrent peu empressés : nous ne croyons pas qu'il faille les en blâmer.

Communiqués

Maison Bernot Frères

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 26 septembre, au siège social: 160, rue Lafayette.

Malgré la température particulièrement défavorable de l'hiver dernier, qui eut pour effet de réduire de plus de 20 % la consommation des Combustibles de Foyers domestiques à Paris, le chiffre d'affaires de la Société s'est maintenu, à 5 % près, au niveau de l'exercice précédent.

| | |
|--|---------------|
| Il s'était élevé pour l'exercice 1910-1911 à | 25.734.218 65 |
| Il s'élève pour l'exercice 1911-1912 à | 24.340.242 55 |
| Soit une différence de : | 1.393.976 10 |

en faveur de l'exercice 1910-1911.

Le rapport du Gérant indique que le nombre de clients de la Société a continué à augmenter dans des proportions importantes et qu'avec une température simplement égale à celle de l'hiver précédent, l'exercice 1911-1912 aurait fourni un chiffre d'affaires supérieur à l'exercice 1910-1911, qui cependant avait été le plus élevé depuis la fondation de la Société.

Le Gérant ajoute que l'accroissement ininterrompu du nombre de clients de la Société est évidemment dû à la modicité des prix de vente rigoureusement établis d'après le cours des charbons et aussi à la sécurité que trouve l'acheteur pour le pesage des livraisons.

Les bénéfices de l'exercice se sont élevés à 409.293 fr. 04 et la répartition approuvée par l'Assemblée se résume comme suit :

| | |
|---|------------|
| 1 ^o Dividende de 37 francs par cinquième d'action | 129.500 » |
| 2 ^o Participation aux bénéfices des Employés, Livreurs et Ouvriers | 61.500 » |
| 3 ^o Réserves et amortissements | 218.293 04 |
| Total. | 409.293 04 |

Un acompte de 12 francs par cinquième d'action a été versé en mars; le solde, soit 25 francs nets, sera mis en paiement dans les Agences du Crédit Lyonnais, à partir du 15 décembre, contre remise du coupon 44.

Compagnie du Chemin de fer de Dourado.

La Compagnie du Chemin de fer de Dourado [qui a son siège social à São Paulo, capitale de l'Etat de São Paulo (Brésil), procède à un emprunt de 30 millions de francs divisé en 60.000 obligations 5 % de 500 francs chacune, nettes de tous impôts français actuels et de tous impôts brésiliens, présents et futurs, et sur lesquelles 16.000 sont prises « ferme » et placées au Brésil.

Ces obligations, garanties par une première hypothèque sur tout l'actif de la Compagnie, sont remboursables en 60 ans. Elles seront offertes en souscription publique le 13 octobre courant par MM. *Louis Dreyfus et Cie*, banquiers, 4, rue de la Banque, à Paris, au prix de 465 francs payables 100 francs en souscrivant et 365 francs du 1^{er} au 3 novembre prochain. Leur placement ressort à 5,37 % net, sans compter la prime de remboursement. On peut souscrire, dès à présent, par correspondance.

Les publications exigées par la loi ont été faites dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 30 septembre dernier.

Chemin de fer des Alpes Bernoises (Berne-Lötschberg Simplon)

On annonce comme très prochaine, l'émission par les soins du *Crédit Français*, de la *Société Centrale des Banques de Province* et de diverses autres banques, de 52.000 obligations de 500 francs 4 % net, deuxième hypothèque, de la « Compagnie du Chemin de fer des Alpes Bernoises ». L'Etat de Berne, par la loi des 16 et 17 juillet 1912, donne sa garantie pour le paiement des coupons de ces obligations jusqu'à leur remboursement intégral et l'on sait que sur les 14 milliards et demi de francs dont se compose la fortune publique de la Suisse, c'est le canton de Berne qui est de beaucoup le plus riche avec 2,444 millions.

Cette émission de 26 millions de francs représente la part réservée au Marché Français dans l'emprunt total de 42 millions récemment autorisé en vue de l'achèvement des travaux de la ligne du Lötschberg, en particulier elle doit servir à l'établissement de la double voie qui n'avait pas été primitivement prévue, et qui augmentera considérablement, en facilitant le trafic, la valeur générale du réseau.

Ces obligations, jouissance du 1^{er} novembre 1912,

rapportent 20 francs d'intérêt annuel, net de tous impôts actuels suisses et français, et payable fin juin et fin décembre au cours moyen du change à vue sur la Suisse. Un premier coupon intercalaire sera détaché le 31 décembre 1912 et comportera deux mois d'intérêt 4 % net.

Le prix d'émission est de 488.50.

Le placement ressort ainsi à 4.10 % net de tous impôts sans compter la prime de remboursement.

Les souscriptions sont reçues dès à présent :

En France, à Paris : Au Crédit Français, 52, rue de Châteaudun ; A la Société Centrale des Banques de Province, 20 bis, rue Lafayette : Au Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon ; A la Banque Suisse et Française, 20, rue Lafayette.

A Nancy : A la Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts, place Saint-Jean : A la Banque Renault et Cie, place Saint-Jean.

En province : Chez les membres du Syndicat des Banques de Province, chez les Banquiers correspondants, chez tous les agents de change.

En Alsace-Lorraine, à Colmar : A la Banque d'Alsace-Lorraine.

A Metz : A la Banque d'Alsace-Lorraine ; A la Banque de Metz.

A Mulhouse : A la Banque d'Alsace-Lorraine ; A la Banque de Mulhouse ; Au Comptoir d'Escompte de Mulhouse.

A Sainte-Marie-aux-Mines : A la Banque d'Alsace-Lorraine.

A Strasbourg : A la Banque d'Alsace-Lorraine ; A la Banque de Strasbourg (MM. Staehling, L. Valentin et Cie).

En Belgique, à Bruxelles : A la Banque J. Matthieu et fils.

En Suisse, à Berne : A la Banque Cantonale de Berne et chez les membres du Syndicat des Banques Bernoises.

A Bâle : A la Banque d'Alsace-Lorraine.

A Zurich : Au Comptoir d'Escompte de Mulhouse.

En Italie, à Milan : A la Societa Italiano di Credito Provinciale et dans ses succursales.

Dans le Grand-Duché de Luxembourg, à Luxembourg : A la Banque Internationale à Luxembourg.

A Esch-sur-Alzette : A la Banque Internationale à Luxembourg.

A Ettelbruck : A la Banque Internationale à Luxembourg.

Le Gérant : GARDANNE

Imp. Spéciale de l'Œuvre, 15, rue de l'Abbé-Grégoire Paris.